



Audience Contrôle Fiscal Drfip44 – 07 juillet

Suites aux annonces des orientations de l'activité Contrôle Fiscal Externe (CFE) dans les Brigades De Vérification (BDV), la CGT a organisé une rencontre BDV-PCE le 07/07 midi pour échanger sur la situation. Une quinzaine de collègues se sont retrouvés dans la cour pour faire le point.

En substance, les vérificateurs se retrouvent l'arme au pied avec environ 25 % de leur activité professionnelle seulement qui serait consacrée au Contrôle Fiscal. Des lettres de mission individuelles vont leur être attribuées pour les mettre à disposition en renfort d'autres services de la Drfip.

Pour les collègues de brigade, la situation peut être assez anxiogène et beaucoup de questions se posent légitimement sur l'avenir de la mission d'autant que le calendrier du « retour à la normale » est extrêmement flou : 2021 ? 2022 ? De même, la mise à disposition d'autres services peut créer des tensions pour l'arbitrage entre la mission CF et la mission renfort. Clairement, il y a la crainte de voir des postes rapidement supprimés dans les BDV.

Dans la foulée, **2 vérificateurs, les représentants CGT et la représentante Solidaires ont été reçus par le directeur du Pôle Fiscal** pour faire remonter les préoccupations des collègues.

Nous avons posé en préambule toutes les interrogations des collègues, rappelant aussi que nous étions déjà intervenus l'année dernière sur les questions de démétropolisation et de la loi ESSOC qui ont déjà stressé et perturbé les collègues.

Nous avons demandé d'avoir de la visibilité sur la mission CF, nous étonnant au passage que face à de tels bouleversements, ce soit les chef.fes de service seul.es qui soient chargé.es d'expliquer la réorientation des tâches. La CGT s'est étonnée du faible accompagnement des vérificateurs face à ces annonces avec des collègues mis.es en difficulté par ces annonces.

En réponse, le directeur s'est voulu rassurant et a reprécisé dans les échanges un certain nombre de choses :

- nous partons d'une situation exceptionnelle où nous avons eu l'ordre pendant 3 mois de cesser tout contrôle
- le CFE est dans une logique de reprise sous contrainte, « l'activité reste empêchée », le CFE va être plus difficile (contexte économique, acceptabilité) mais la mission n'est pas à l'arrêt.
- dans ce contexte, les vérificateurs doivent être « occupés », donc on les repositionne sur d'autres travaux
- comme c'est nouveau, il y a de l'improvisation et il faut donc beaucoup de souplesse, mais il n'y a pas d'urgence, il s'agit de s'organiser pour le premier septembre. Toute latitude est donnée aux équipes pour se positionner au mieux (expérience & appétence) sur les missions de renfort.
- pour les PCE, PCR et BCR, la reprise est « totale » mais avec « attention » de la division du CF sur les secteurs les plus impactés par la crise éco. La Dircofi attend nos fiches, il faut reprendre au maximum la programmation, y compris pour les BDV, avec la possibilité de faire du stock pour 2021.

Le décalage entre la programmation et le déploiement effectif du CFE nécessite une reprise rapide des travaux de programmation sachant qu'une année de CFE se joue sur le premier trimestre de l'année civile.

Nous avons rappelé que la situation des vérificateurs était hétérogène et qu'un quota « fixe » d'activité CFE à 25 % ne correspondait pas à la réalité du terrain. Le Directeur a précisé que la DG donnait les grandes lignes mais laissait la main au local donc **il n'y aura pas de quota d'activité et le CFE reste prioritaire pour les vérificateurs**. Les vérificateurs souhaitent faire le maximum de CFE possible.

Quid de la double hiérarchie à laquelle seront soumis les vérificateurs ? La priorité reste au chef de brigade, le CFE reste prioritaire. Comme il est compliqué de quantifier le temps consacré au CFE, il est convenu que la charge de travail « renfort » doit être « dosée », par « petits paquets » avec des points d'étape réguliers.

L'idée est aussi de mettre à profit la période de sous-activité pour faire un effort sur la formation, c'est dans cette perspective qu'il est demandé aux chefs de brigade de réfléchir à des nouvelles formations. Mais la formation proposée peut aussi concerner la mise à jour des connaissances relatives aux missions de renfort.

La CGT a remis sur la table le contrôle des aides exceptionnelles / fonds de solidarité, car si pour la Direction il n'y a pas assez d'enjeux, c'est quand même un problème d'impunité qui se joue. Et sur les moyens, nous sommes capables de mobiliser très largement pour faire de la retape pour l'accompagnement fiscal alors qu'il y a encore moins d'enjeux. Nous sommes aussi revenus sur le contrat d'objectif qui abandonne les objectifs chiffrés, officiellement pour faire du qualitatif. Si on partage l'idée de sortir de la logique du « bâton », il ne faudrait pas que ça s'accompagne d'une baisse de l'activité CFE.

Conclusion provisoire : l'audience a permis de recadrer les affaires. Le projet de lettre de mission diffusé ce matin aux vérificateurs réaffirme par exemple la prééminence du CF sur les autres missions et la nécessité d'échanges entre le vérificateur et le service « d'accueil » pour bien préciser la disponibilité effective sur ces missions de renfort. Pour autant, la mission CF va être durablement affaiblie et les effectifs vont diminuer dans les brigades avec déjà des postes gelés au premier septembre 2020 ! La plus grande vigilance doit être de mise pour que le CFE retrouve toute sa place, le plus vite possible. L'affichage politique met la priorité au Data Mining et à l'accompagnement fiscal, la direction locale fait plus qu'en tenir compte...